

Les *Notes* de la C2A

Agriculture et alimentation en question

Numéro 9 — Janvier 2012

SOJA : L'IMPACT DES IMPORTATIONS EUROPEENNES SUR LE DEVELOPPEMENT AU SUD

L'Union européenne importe chaque année 34 millions de tonnes de soja (équivalents tourteau), en provenance principalement d'Amérique du Sud. L'utilisation massive de soja importé a suscité de nombreuses critiques au cours des dernières décennies, pour des raisons d'indépendance économique ou du fait des conséquences environnementales et sociales du mode de production de l'élevage intensif en Europe. En Amérique du Sud, de multiples organisations paysannes et de la société civile dénoncent les conséquences sociales et environnementales de l'expansion de la culture de soja d'exportation. En France, les organisations de solidarité internationales et d'autres organisations s'associent à ces dénonciations.

LA DEPENDANCE PROTEIQUE DE L'EUROPE

Les importations européennes de soja ont été multipliées par cinq depuis le début des années 70. Jusqu'aux années 1980, la plus grande partie provenait des États-Unis. Par la suite, ce sont les importations en provenance d'Amérique du Sud (Brésil et Argentine) qui se sont accrues, contribuant à son expansion dans ces pays.

Le taux d'indépendance protéique de l'Europe est de l'ordre de seulement 33%ⁱ. La croissance des importations de soja s'explique par :

- le développement des activités d'élevage. Le tourteau de soja est en effet un constituant de l'alimentation animale, riche en protéines (*matière riche en protéine - MRP*)
- l'intensification des élevages, avec une utilisation plus intensive d'aliments concentrés aux dépens des fourrages frais (pâturage des prairies) ou séchés (foin, paille) ;
- la faible augmentation de la production européenne de MRP, peu rentable pour les agriculteurs du fait des importations de soja à bas prix. Ceux-ci résultent de l'accord du Dillon Round du GATT (1961-62) où l'Europe s'est engagée, en échange de l'acceptation de la Politique agricole commune (PAC) par les États-Unis, à

n'appliquer aucun droit de douane aux importations de soja.

Les importations de soja croissent rapidement dans les années 60 et 70. A partir de 1978, l'Europe soutient la production de protéines végétales : prix minimums pour l'achat aux producteurs des graines oléagineuses (colza et tournesol) et des protéagineux (pois, féverole). Ces cultures progressent fortement et le taux d'indépendance protéique, qui n'était que de 22% en 1980/81, progresse à 39% en 1991/92. A partir du début des années 90 et avec les réformes successives de la PAC, les prix intérieurs s'alignent progressivement sur les cours mondiaux. Les aides directes aux producteurs d'oléagineux et de protéagineux sont insuffisantes pour maintenir l'intérêt de ces cultures par rapport aux céréales, surtout avec le découplage des aides de la PAC à partir du début des années 2000.

Dans le même temps, la demande en MRP s'accroît et c'est le soja d'importation qui en tire profit. Le taux d'indépendance protéique retombe à 33% en 1999/2000, puis à 26% en 2004/2005.

ⁱ Ce calcul est effectué sur la base des seules MRP, il est donc en réalité inférieur au réel taux d'indépendance qui tiendrait compte de l'ensemble des apports de protéines fourragères : céréales, pâtures..., etc.]

Cependant, la croissance de la culture du colza destiné à la fabrication d'agro-carburants dans la deuxième moitié des années 2000 permet un développement de la

fabrication de tourteaux qui se substituent en partie au soja, permettant un redressement du taux à 33% en 2009 et 2010.

LA CROISSANCE DU MARCHÉ MONDIAL DU SOJA

La production mondiale de soja grain s'est élevée à 212 millions de tonnes en 2008-2009, soit une multiplication par huit depuis le début des années 60. La production de l'Amérique du Sud (principalement Brésil, Argentine et Paraguay) s'est fortement développée à partir des années 70, supplantant les Etats-Unis qui produisaient la majeure partie du soja mondial il y a 40 ans.

Le commerce international du soja s'est développé encore plus rapidement. Les trois principaux pays exportateurs de soja sont aujourd'hui le Brésil (32%), les Etats-Unis (31%) et l'Argentine (25%). L'Union européenne, qui était le principal importateur de soja, s'est faite récemment supplantée par la Chine, dont la croissance de la demande est fulgurante, du fait du développement de la consommation de viande.

LES IMPACTS ECONOMIQUES, SOCIAUX ET ECOLOGIQUES DU « MODELE SOJA » EN AMERIQUE DU SUD

L'expansion de la culture du soja en Amérique du Sud au cours des dix dernières années résulte aussi de l'augmentation de la demande interne de ces pays (agro-carburants et élevage). D'abord concentrée dans des régions agricoles traditionnelles (Sud du Brésil, pampa argentine), la culture de soja a entamé la colonisation de nouvelles régions occupées par des savanes et de forêts (notamment l'Amazonie), mais aussi en partie cultivées par des communautés paysannes ou habitées par des communautés indiennes. Impulsée par quelques multinationales de l'agro-industrie –et notamment Monsanto qui a réussi à quasiment généraliser l'utilisation de semences OGM et du désherbant Roundup qui les accompagne-, et avec l'appui de l'Etat (infrastructures, etc.), la monoculture du soja est principalement le fait d'une grande agriculture capitaliste intensive en capital, même si elle occupe une place importante dans l'économie de l'agriculture familiale de certaines régions (Sud du Brésil, pampa argentine). Le soja constitue, pour ces pays, l'un des principaux moteurs de l'agro-industrie et des exportations.

Le soja joue un rôle moteur dans la déforestation de l'Amazonie et des savanes arborées du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay, soit directement, soit indirectement (déplacement de populations paysannes qui migrent vers le front pionnier).

« Ces cinq dernières années, l'avancée du soja a été encore plus rapide dans notre région du Sud du Maranhao, la transformant en un désert vert de monoculture de soja pour l'exportation. La région a été prati-

quement déforestée pour implanter ces grands projets ». (Antonio Gomes de Morais, coordinateur de la Commission Pastorale de la Terre de Balsas, Maranhao, Brésil)

La région de Santiago del Estero (Argentine) affiche l'un des taux de déforestation les plus élevés du monde, avec une moyenne de 0,81% de la forêt arrachée par an [...]. 800.000 hectares de forêts dans cette région sont partis en fumée pour être plantés de soja. Sur la même période, 118.000 hectares étaient déboisées dans la province de Chaco et 170.000 dans celle de Salta. Au total, l'équivalent d'un département français tous les 5 ans.

La culture intensive du soja contamine l'environnement (sols, nappes phréatiques et rivières), avec y compris parfois une destruction des cultures vivrières voisines, du fait de l'épandage de désherbants et de pesticides. Ces contaminations constituent des risques majeurs pour la santé humaine des communautés rurales et les témoignages d'intoxication sont nombreux. Le « modèle soja » est également cause de pertes considérables de biodiversité, d'érosion des sols et de baisse de leur fertilité.

« On a constaté [au Maranhao] plusieurs cas de maladies où on se demande s'ils n'ont pas été provoqués par l'empoisonnement des terres et des eaux par les pesticides (...) qui sont maintenant pulvérisés par avion, car les champs sont trop grands pour continuer à utiliser les petits pulvérisateurs habituels... ». (A. Gomes de Morais)

« Nous voyons les conséquences des pesticides pour notre population. On dirait que les animaux sont affectés par une sorte d'épidémie ; quand le soja est cultivé, les poules et les canards meurent. Quand les pesticides sont appliqués, aussi bien les animaux que les hommes sont affectés, on voit beaucoup d'enfants avec des diarrhées, des vomissements, les vieux aussi ont des problèmes de reins et les femmes perdent souvent leur enfant au cours de leur grossesse » (paysan paraguayen)

Dans les régions où préexistait une agriculture familiale relativement consolidée, celle-ci a, du point de vue économique, bénéficié du boom du soja. L'intégration de cette paysannerie au modèle soja signifie cependant une forte dépendance vis-à-vis de l'agro-industrie et du modèle agro-exportateur, mais aussi une exposition à des risques importants pour la santé humaine.

En dehors de ces régions, l'expansion du modèle soja s'accompagne parfois d'un accaparement de terres exploitées par des communautés et d'expulsions de populations paysannes. Les inégalités foncières se creusent, les emplois diminuent (la culture de soja intensive en capital utilise très peu de main d'œuvre), la pauvreté et l'exode rural vers les fronts pionniers se développent, tout comme diverses formes de violence agraire.

« Avant, [au Maranhao], nous avions beaucoup de communautés avec des gens qui vivaient de la terre sans grand problème. C'est après l'arrivée des grands projets agro-industriels [du soja] que la situation s'est aggravée, qu'ont commencé à se multiplier les conflits sérieux. Il y a eu de nombreuses expulsions de familles

pour laisser la place à l'agro-business.

Les gens sont partis de la campagne et sont venus en ville, les villes (comme Balsas) se sont remplies et on a vu apparaître des favelas où les gens vivent dans la misère, car ils n'ont pas trouvé d'autres sources de revenu. » (A. Gomes de Morais)

«[...] l'expulsion de petits paysans se fait par l'aspersion de pesticides sur les champs de soja, voire intentionnellement « sur les bords », par les tracteurs ou par les avions. Il suffit d'un peu de vent pour que l'on en retrouve jusqu'à 30 km de la source. Résultat : la destruction de toutes les cultures vivrières alentours. Les responsables n'ont alors pas de mal à convaincre les petits agriculteurs de leur vendre leurs terres pour rien ».

« [le prétexte aux expulsions violentes est que] 80% des petits exploitants n'ont pas de titres de propriété en bonne et due forme. En effet, le gouvernement n'a jamais régularisé leur situation. Et comme il n'existe pas de cadastre national, les grands propriétaires qui convoitent leurs terres négocient frauduleusement l'établissement de titres à leur profit, puis sollicitent l'expulsion des communautés qui y vivent, [devenus] « occupants illégaux »

(Marcial Gomez Jimenez, secrétaire général adjoint de la *Federacion Nacional Campesina* (FNC) du Paraguay)

Bien souvent, les populations locales s'organisent pour résister aux expropriations et à la destruction de l'environnement liées à l'expansion du soja. Les affrontements avec des milices privées ou la répression policière et judiciaire sont également fréquents.

LES ALTERNATIVES POSSIBLES AU « MODELE SOJA »

En Amérique latine, diverses organisations paysannes et de la société civile dénoncent le « modèle soja » et défendent un modèle d'agriculture familiale respectueuse de l'environnement et tournée prioritairement vers la satisfaction des besoins alimentaires de la population. Elles demandent des réformes agraires et des politiques de soutien à l'agriculture paysanneⁱⁱ.

L'Union européenne pourrait contribuer à lutter contre le « modèle soja » en Amérique Latine en diminuant ses importations et donc en améliorant son taux d'indépendance protéique. Deux voies complémentaires sont envisageables : a) la substitution du soja par d'autres MRP, notamment les tourteaux d'oléagineux et

les graines protéagineuses ; b) une désintensification des systèmes d'élevage permettant la substitution d'une partie des MRP consommées par des légumineuses fourragères (pâturage de prairies, foin).

ⁱⁱ Au Brésil, la position de la FETRAF, syndicat d'agriculteurs familiaux, a cependant évolué aux cours des dernières années du fait des retombées économiques favorables du développement du soja sur la paysannerie du Sud du Brésil. Elle est néanmoins partie prenante d'une initiative d'organisations paysannes de divers pays sud-américains, *l'Alliance internationale des organisations d'agriculteurs familiaux producteurs de d'agriculteurs familiaux producteurs de soja, qui défend notamment la production et la commercialisation de soja non OGM.*

Certains acteurs promeuvent par ailleurs la mise en place de filières spécifiques, identifiables par des labels privés agréés par les acteurs de la filière, pour favoriser l'importation de soja répondant à certaines conditions sociales et environnementales. Il ne s'agit donc pas,

dans ce cas, d'accroître l'indépendance protéique de l'Europe, mais de favoriser des importations de soja issues de l'agriculture familiale et sans effets directs négatifs sur l'environnement.

DES PROPOSITIONS POUR DIMINUER L'UTILISATION DE SOJA IMPORTE

La réduction de la dépendance protéique de l'Union européenne apparaît justifiée du fait des impacts sociaux et environnementaux « au Sud » des importations de soja, mais aussi du fait de considérations internes à l'Europe ou plus globales. Ainsi, cette réduction répondrait au choix d'une agriculture plus autonome en intrants, moins consommatrice de carbone fossile et participant à la lutte contre le changement climatique.

En matière de politique agricole, il conviendrait donc :

- d'inciter à l'intégration de légumineuses dans les rotations culturales (par exemple, en conditionnant une partie des aides de la PAC à une telle intégration ou en instituant un différentiel d'aide suffisant pour les cultures de légumineuses fourragères par rapport aux céréales) ;
- d'instituer des aides spécifiques aux systèmes autonomes du point de vue de leur approvisionnement protéique ;

- de maintenir un système de quotas laitiers permettant de stabiliser les prix intérieurs à un niveau suffisamment rémunérateur, et de réaffecter progressivement une partie des quotas, en priorisant les projets visant à l'autonomie protéique des exploitations ;
- de mettre en place des labels officiels permettant d'identifier les produits animaux issus de circuits courts et de modes de production autonomes, ainsi que ceux basés sur une alimentation animale sans OGM ; de promouvoir des achats publics privilégiant ces produits ; de soutenir les filières correspondantes.
- de promouvoir une recherche agronomique, un conseil et une formation agricoles qui visent l'amélioration de l'indépendance protéique et l'amélioration du bilan carbone de l'agriculture.
- si nécessaire, d'établir une taxe aux importations de soja, permettant de garantir un prix minimum aux matières riches en protéines sur le marché intérieur européen ;
- de mener une politique d'éducation à la consommation afin de limiter les phénomènes de surconsommation de viande et d'autres produits animaux et de promouvoir la consommation de protéines d'origine végétale.

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) regroupe les ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, aGter, Artisans du Monde, AVSF, l'AITEC, CARI, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, CRID, Gret, IRAM, MFR, Oxfam France, Peuples Solidaires en association avec ActionAid, Secours Catholique, Secours Islamique

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants, et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, CNUCED), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

ⁱ Cette note reprend les principales conclusions de l'étude « L'impact des importations européennes de soja sur le développement des pays du Sud », rédigée par Guillaume Solanet, Laurent Levard et Christian Castellanet, avec la contribution de Samuel Feret – GRET et CFSI – février 2011 – référence internet site GRET.

Cette note reprend les principales conclusions de l'étude « L'impact des importations européennes de soja sur le développement des pays du Sud », rédigée par Guillaume Solanet, Laurent Levard et Christian Castellanet, avec la contribution de Samuel Feret – GRET et CFSI – février 2011

Référence internet : <http://www.gret.org/publication/limpact-des-importations-europeennes-de-soja-sur-le-developpement-des-pays-producteurs-du-sud/>



Les notes de la C2A sont réalisées avec le soutien de l'AFD.

Les points de vue exposés dans ce document ne représentent en aucun cas le point de vue officiel de l'AFD.

